

LES CHIFFRES DU MOIS



Mines antipersonnel : la Birmanie est l'un des 4

États qui continuent d'en produire avec la Syrie.
Selon le rapport de la Campagne international pour
l'interdiction des Mines Antipersonnel (ICBL), la Birmanie est
aussi l'un des seuls États à en avoir utilisé en 2013 et 2014.

8 personnes condamnées à **2 ans de prison**
pour refus de s'enregistrer en tant que "Bengali".
Arrêtés pendant le recensement de la population
en mars 2014 dans l'État d'Arakan, ils ont été
condamnés en décembre 2014.



La Birmanie est le 8eme Etat

qui emprisonne le plus de journalistes au monde selon
le rapport du Comité de protection des journalistes. 10
professionnels des médias sont actuellement en prison.
La Birmanie n'était plus apparue sur cette liste
depuis la fin de la dictature en 2011.

Les femmes ne représentent que 5%

du Parlement birman mais de plus en plus de femmes s'engagent en politique.
Les élections de novembre 2015 constituent un enjeu de taille pour les femmes
birmanes.



LES ÉVÉNEMENTS CLEFS DU MOIS



Un officier de l'armée birmane a été condamné à 2 ans de prison après avoir signé une pétition lancée par le parti d'opposition d'Aung San Suu Kyi. La pétition appelait notamment à l'amendement de l'article 436 qui accorde un droit de veto aux militaires pour tout changement constitutionnel. L'officier a été condamné pour «insoumission aux ordres et à la discipline».

Un rapport du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés montre la hausse du nombre de personnes qui fuient l'Etat d'Arakan. De janvier à décembre 2014 près de 53 000 personnes, des Rohingyas pour la plupart, ont passé par bateau la frontière Birmanie-Bengladesh. Dont 21 000 depuis Octobre. Le rapport estime que 540 personnes sont décédées lors du voyage.

Les projets de lois pour « la protection de la religion et de la race nationale » ont été approuvés par le président birman. Inspirées par des moines bouddhistes radicaux (« Mabatha »), ces lois discriminatoires visent en particulier les musulmans. Elles proposent de limiter les mariages interreligieux, les conversions religieuses, et la croissance démographique de certaines catégories de la population. Elles souhaitent également criminaliser les actes de polygamie et d'infidélité qui deviendraient passibles d'une amende et d'une peine de prison allant jusqu'à 7 ans. Ces projets de lois seront débattus par les députés et soumis au vote lors de la prochaine session parlementaire.

Les conditions de vie des migrants birmans en Thaïlande et en Malaisie sont de plus en plus inquiétantes. Rien qu'au mois de décembre, les autorités thaïes et malaisiennes ont arrêté respectivement 54 et 76 migrants birmans et ont été à l'origine d'un mort et de plusieurs dizaines de blessés. Deux rapports publiés ce mois-ci dénoncent les mauvais traitements dont sont victimes les travailleurs birmans (notamment les enfants), et mettent en lumière le trafic de migrants birmans en Thaïlande.



L'Assemblée générale de l'ONU a adopté le 29 décembre une résolution sur la situation des droits de l'homme en Birmanie. Celle-ci appelle les autorités birmanes à accorder la citoyenneté birmane à la minorité musulmane Rohingya et à leur assurer les mêmes services qu'aux autres citoyens.



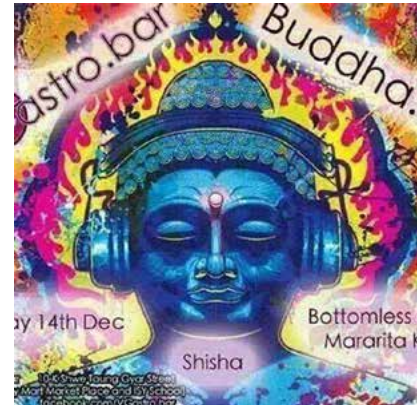
Le 24 décembre, l'association Tavoyan Women's Union a appelé à l'arrêt immédiat du projet de Zone Économique Spéciale de Dawei. Leur rapport "Our Lives, Not for Sale," montre son impact sur l'environnement et sur les communautés locales, à commencer par les femmes. Depuis le début du projet, leurs revenus se sont effondrés. Ce manque à gagner s'est traduit par une insécurité alimentaire et le retrait de leurs enfants des écoles. Les hommes sont souvent les seuls à avoir accès à l'information sur le projet, à prendre les décisions relatives à leurs terres et à recevoir les compensations.

6 organisations de défense des Droits de l'Homme demandent l'abandon des charges contre Brang Shawng, un kachin demandant justice pour le meurtre de sa fille. Accusé d'avoir porté de fausses accusations à

l'encontre des forces armées birmanes (Tatmadaw), il risque jusqu'à 2 ans de prison. Son tort ? Avoir demandé une enquête sur la mort de sa fille de 14 ans en 2012 lors d'une attaque de la Tatmadaw dans l'État Kachin. Des témoins confirment qu'un soldat de Tatmadaw était responsable du décès de la jeune fille.

Le régime recourt au système judiciaire pour "défendre" le bouddhisme.

Le 10 décembre à Bahan près de Rangoun, la police a arrêté le propriétaire d'un bar et ses deux managers pour avoir posté sur Facebook une image d'un Buddha avec des écouteurs pour faire la promotion de leur bar. Leur acte, qualifié d'« insulte à la religion », les a conduit en prison, sans droit de visite et sans accès à un traducteur alors que l'un d'eux est néo-zélandais. De même, un membre de la Ligue Nationale pour la Démocratie a été formellement inculpé pour avoir insulté le bouddhisme lors d'un discours en octobre. Il avait critiqué une organisation de moines bouddhistes (OPNRR) et avait affirmé que le bouddhisme n'était pas compatible avec un nationalisme extrême.



Le 31 décembre, 200 « squatteurs » ont été expulsés de leur maison où ils vivaient depuis plus de 30 ans, à Dala, ville satellite de Rangoun. Tous les abris de fortune ont été systématiquement détruits par des policiers, pompiers et officiers municipaux chargés de veiller à ce que l'expulsion se déroule dans le calme. Les résidents, travailleurs manuels avec peu de ressources pour la plupart, se sont retrouvés sans domicile. A défaut de choix et par manque de moyens certains ont commencé à reconstruire dès le lendemain au même endroit, tandis que d'autres campaient dans un champ voisin. Cette expulsion aurait été décidée par l'administration locale.

LES FOCUS DU MOIS

ÉLECTIONS MUNICIPALES DE RANGOUN : UN MAUVAIS PRÉSAGE POUR LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 2015 ?

Samedi 27 décembre 2014, pour la première fois depuis 60 ans les citoyens de Rangoun se sont rendus aux urnes pour des élections municipales. Le Comité de développement de la ville de Rangoun (YCDC) n'avait été pas été renouvelé au suffrage populaire depuis 1949.

Malheureusement ces élections, qui représentent un test crucial pour les élections nationales historiques de novembre prochain, ont été biaisées par des restrictions sur les candidats, les campagnes et l'accès au vote. Des modalités de scrutin très strictes n'ont permis qu'à 400 000 personnes de voter sur les 5 millions que compte la capitale économique puisque seule une personne par foyer avait le droit de voter. De plus, certaines clauses encadraient strictement les conditions pour se porter candidat, fixant des conditions d'âge restrictives et interdisant l'affiliation à un parti politique.

Ainsi, un peu moins de 300 candidats, dont des hommes d'affaires, d'anciens fonctionnaires et des activistes étaient en compétition pour les 115 sièges du YCDC, sachant que la plupart des postes clés seront ensuite attribués par nomination.

Alors que les responsables des élections affirmaient que le scrutin serait transparent, libre et équitable, les campagnes électorales ont été quasiment voire complètement inexistantes. D'une part l'affichage a été interdit par les autorités qui ont déclaré que des campagnes publicitaires pourraient « dégrader la ville de Rangoun ». D'autre part, après 50 ans de dictature, les politiciens n'étaient pas habitués à courtiser leurs électeurs. Certains votants n'ont ainsi découvert les noms des candidats qu'au moment d'entrer dans les urnes. « Il est très difficile d'avoir de grandes attentes car c'est la première élection municipale depuis 60 ans » témoigne Khin Maung Tun, un habitant du canton de Thaketa de 50 ans, « Mais nous sommes venus pour voter et montrer notre état d'esprit ».

Les résultats ont été publiés le 30 décembre et largement contestés par les activistes : certaines restrictions de campagne « s'appliquait à certains candidats mais pas à d'autres » a par exemple déclaré Susanna Hla Hla Soe, candidate défaite.



Ce scrutin illustre les nombreuses difficultés qui doivent être surmontées pour que les élections générales de 2015 soient justes et équitables. En effet, les potentiels candidats ne savent pas faire campagne, un amendement assure 25 % des sièges du Parlement aux militaires, la tenue des élections reste en grande partie contrôlée par les militaires et il est difficile pour les citoyens de se sentir concernés par la politique alors que cela fait plus d'un demi-siècle qu'ils ont été exclus du processus décisionnaire.

Les dernières élections générales en 2010 avaient été largement entachées par les accusations de fraudes et caractérisée par l'absence du parti d'opposition d'Aung San Suu Kyi qui avait boycotté le vote.

LA MINE DE CUIVRE DE LETPADAUNG OU LE SYMBOLE DE LA RÉPRESSION INJUSTE DES PAYSANS BIRMANS

Le 22 décembre 2014 dans la région de Letpadaung, une femme a été tuée et une dizaine de paysans ont été blessés alors qu'ils tentaient d'empêcher les forces de sécurité birmanes et l'entreprise chinoise Wanbao, d'installer des clôtures autour de leurs terres.

Mercredi 25 décembre, l'hôpital de la région a confirmé que Khin Win, 50 ans, avait été tuée par une balle dans la tête. 3 villageois auraient également été blessés par balle réelles pendant l'affrontement tandis que d'autres auraient été touchés par des balles en caoutchouc.

Depuis près de 10 ans, les villageois de la région protestent contre la confiscation de leurs terres, convoitées par les autorités et les investisseurs étrangers parce qu'elles sont situées sur des gisements importants de cuivre. Les habitants des 26 villages autour de Letpadaung ont reçu l'ordre de quitter leurs maisons pour permettre à l'entreprise chinoise, Wanbao, en collaboration avec le conglomérat militaire birman (U Paing), d'exploiter la mine de cuivre de Monywa. Plus de 3 100 hectares ont déjà été saisis pour le projet, mais certains villageois refusent de quitter leurs terres et dénoncent le désastre écologique du projet d'extraction minière, son impact économique et social sur les communautés locales et la répression brutale des paysans

qui refusent de céder leurs terres.

En 2012, des manifestations pacifiques avaient déjà été sévèrement réprimées par la police anti-émeute qui avait utilisé des bombes fumigènes contenant du phosphore, brûlant près de 100 militants. Depuis la pression s'est accentuée contre les derniers villageois qui refusent de partir et plusieurs affrontements ont eu lieu entre la police et les paysans.

Depuis les violences de 2012, Letapdaung est devenu un symbole de l'injustice et de la répression dont sont victimes les paysans en Birmanie. Le meurtre de Khin Win par la police n'a fait que renforcer l'indignation du peuple birman qui s'est mobilisé dans les villes importantes du pays pour demander justice. Le 25 décembre, plus de 500 manifestants ont marché dans les rues de Mandalay en scandant « Nous ne voulons pas de U Paing [le conglomérat militaire birman] » ou « Condamnez les responsables ! ». La police les a empêchés de manifester devant le Consulat Chinois. À Rangoun, plusieurs manifestations tenues devant l'ambassade de Chine ont donné lieu à des affrontements entre la police et les militants. Enfin, des militants se sont mobilisés à Prome (Pyay) et bien sûr à Letpadaung.

Le 25 décembre, l'Ambassade de Chine a présenté ses condoléances pour la mort de Khin Win tout en soulignant que les travailleurs chinois avaient été attaqués alors qu'ils « ne faisaient que mettre en œuvre pacifiquement le projet » (ils installaient les clôtures). Le lendemain l'Ambassade de Chine a publié une déclaration faisant valoir son droit à continuer le projet, arguant le fait que l'entreprise Wanbao avait suivi toutes les recommandations de la Commission d'enquête sur le conflit de Letpadaung. Cette Commission, présidée par Aung San Suu Kyi suite à la répression de 2012, était parvenue à la conclusion très impopulaire que le projet devrait se poursuivre mais que l'entreprise devait respecter les normes environnementales et créer des emplois.



Les tensions entre Le gouvernement birman, l'entreprise chinoise et les militants ne semblent pas s'apaiser. Le 29 décembre, près de 100 villageois de Letpadaung ont détruit une clôture installée par la Myanmar Wanbao copper mining company autour d'une terre qu'elle souhaite confisquer sans leur accord. Les activistes ont établi un campement près du terrain pour demander la restitution de leurs terres saisies pour le projet. Le 30 décembre, les autorités locales ont demandé aux activistes de cesser d'entraver les clôtures et les barbelés et de se disperser. 300 forces de sécurité ont été déployées autour du campement et un couvre feu a été imposé.



Le 30 décembre, les activistes Naw Ohn Hla et Nay Myo Zin, ont été arrêtés par la police alors qu'ils s'apprêtaient à rejoindre Letpadaung pour soutenir les activistes locaux. Les motifs de leur arrestation restent flous mais ils sembleraient qu'elle soit liée à leur participation aux manifestations qui ont eu lieu devant l'ambassade de Chine à Rangoun.